

Guide de l'enseignant pour l'activité n°3

« La vie à l'arrière, la mobilisation de la société civile »

La mobilisation de la société civile, les évolutions économiques

Au début de la guerre, tous les gouvernements pensent qu'elle sera courte. Jusqu'en 1915, aucune mesure n'est prise pour adapter la production économique aux conditions nouvelles créées par la guerre.

La ré-orientation de l'économie

C'est à partir de 1915 que la guerre entre dans une logique industrielle, la victoire se joue autant dans les usines que dans les tranchées. Il faut produire en masse armes et munitions, mais aussi voitures et camions militaires, uniformes, chaussettes, etc. C'est toute l'économie qui se met au service de la guerre, par une politique dirigiste de l'État qui rompt avec la tradition libérale qui prévalait jusque là.

L'augmentation des besoins militaires fait apparaître une pénurie de main-d'œuvre. Dès 1915, on rappelle du front des centaines de milliers d'ouvriers qualifiés pour les affecter dans les usines d'armement et la métallurgie. On fait appel à la main d'œuvre étrangère de Chine, d'Indochine et d'Afrique du Nord. Un exemple en Côte-d'Or : des centaines de chinois viennent travailler à la poudrerie de Vonges. On fait aussi appel à la main d'œuvre féminine.

Le travail des femmes

À la campagne, les femmes paysannes ont toujours travaillé. Dès 1914, en l'absence des hommes, elles sont appelées à les remplacer dans les tâches physiquement difficiles. La situation est identique dans le milieu ouvrier. Dans les usines d'armement, une « munitionnette » manipule jusqu'à 35 tonnes d'obus par jour ; la part de la main d'œuvre féminine passe de 6 % à 40% entre 1914 et 1918.

Globalement, en France, la part de la main d'œuvre féminine augmentera de 32 % à 40 %. Mais dès 1919, les licenciements massifs des usines de guerre feront baisser la part des femmes sur le marché du travail. En 1921, leur taux d'activité sera inférieur à ce qu'il était en 1911. La guerre n'aura pas réellement favorisé l'émancipation des femmes. Par exemple, l'autorité légale sur leurs enfants, attribuée temporairement aux mères en 1917, sera retirée en 1918. Et contrairement à l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les États-Unis, la France n'accordera pas le droit de vote aux femmes après la guerre. Les Françaises attendront 1944 !

Objectifs de l'activité : ce que les élèves doivent retenir

Il s'agit d'une « guerre totale » : tout le pays est mobilisé pour assurer l'effort de guerre ; les soldats sur le front, les civils à l'arrière.

Les moyens de production s'adaptent au contexte de guerre. Les entreprises abandonnent totalement ou partiellement leurs anciennes productions pour fabriquer le matériel nécessaire à la guerre.

Beaucoup d'hommes étant mobilisés sur le front ou tués, les femmes sont appelées à effectuer les tâches habituellement attribuées aux hommes, que ce soit dans les fermes ou dans les usines.

Ressources

Questionnaire niveau 2, question 1

On fait appel à un article de Côte d'Or Magazine n°144 de septembre 2014, page 10, qui est diffusé au format PDF. Le lien du questionnaire élève permet d'afficher le magazine dans le navigateur internet. Il vous est aussi possible de le télécharger : <http://frama.link/rallyeA3Q1>